



Communiqué de presse  
Toulouse, le 11 mars 2015

## L'UNIS MIDI-PYRÉNÉES DIT STOP A LA FOLIE RÉGLEMENTAIRE !

A l'instar de l'ensemble des adhérents de l'Union des Syndicats de l'Immobilier (UNIS), syndics de copropriété, agents immobilier, gérants d'immeubles, marchands de biens et experts immobilier de Midi-Pyrénées se mobilisent pour alerter les politiques de l'**asphyxie** de leur profession. En cause **trop de réglementations inapplicables et de normes aberrantes**. Chaque mois apporte aux professionnels son lot de contraintes et de désillusions : loi ALUR et ses décrets d'application, modalités d'encadrement des loyers, transition écologique, Loi Croissance et Activité, fiscalité instable...

Face à cette insécurité juridique générale, recours et contentieux se multiplient, fragilisant les emplois. Toutes ces mesures sont contraires au choc de simplification annoncé par le Premier Ministre, mesures que le Ministre de l'Economie recommande pour libérer la croissance.

Exerçant un métier de proximité, les professionnels de l'immobilier sont chaque jour au contact des Hauts-Garonnais qui attendent une véritable politique du logement. Depuis de nombreuses années, ils ont profondément modifié leurs procédures afin de proposer à leurs clients des démarches transparentes et responsables.

Aujourd'hui, ils réclament l'arrêt de cette surenchère de systèmes complexes et contraignants impossibles à appliquer dans l'exercice de leurs métiers. C'est ainsi qu'ils passent plus de 50% de leur temps en "paperasse". Par ailleurs, l'UNIS demande la reconnaissance de la concurrence déloyale, le "2 poids 2 mesures" avec les particuliers. L'UNIS souhaite enfin une meilleure justice dans l'application des nouvelles procédures imposées aux professionnels.

Le 18 mars, une manifestation des professionnels de l'immobilier se tiendra à Paris afin d'interpeler les décideurs publics, le Gouvernement et les Parlementaires. L'UNIS ne peut plus se satisfaire de cette hyper-réglementation, de cette vision à court terme qui provoquent des réformes de fond en permanence et remettent en cause les modèles économiques des TPE et PME.

**STOP A LA FOLIE  
REGLEMENTAIRE**

Quand les professionnels de l'immobilier sont entravés,  
c'est tout le logement qui est en danger.

Mobilisation du 18 mars et pétition sur [unis-immo.fr/stop](http://unis-immo.fr/stop)

### **A propos de l'UNIS Midi-Pyrénées :**

L'UNIS est née en 2009 du regroupement de trois organisations syndicales : la Confédération Nationale des Administrateurs de Biens (CNAB), le Conseil Supérieur de l'Administration de Biens (CSAB) et l'Union Nationale de l'Immobilier (UNIT). En Midi-Pyrénées, 67 professionnels de l'immobilier (syndics de copropriété, agents immobilier, gérants d'immeubles, marchands de biens et experts immobilier) y adhèrent. A eux seuls, ils gèrent **98 000 lots en copropriété et 52 000 en gestion locative en Midi-Pyrénées, soit plus de la moitié de la région.**

**Renseignements presse :** Laurence de Boerio - 06 03 10 16 56 - [rp@deboerio.net](mailto:rp@deboerio.net)